

- BERGERS ET LOUPS DES APENNINS -
CARNET DE VOYAGE

« **NELLA BOCCA DEL LUPO ...** » ¹
LES LIMITES DU MODELE ITALIEN

Parcs Nationaux de Majella, du Gran Sasso et Parc Naturel du Monte Cucco

ITALIE – AOUT 2008



¹ « Dans la bouche du loup ... »

INTRODUCTION

Dans le cadre du programme européen LIFE COEX 2004-2008 (LIFE Nature : « Grands carnivores et agriculture: améliorer la coexistence en Europe du Sud ») un voyage dans la région centrale des Apennins a été organisé en août 2008 par certains des partenaires français de ce projet international, afin de rencontrer des acteurs locaux de la problématique loup-élevage (éleveurs, scientifiques, vétérinaires, techniciens)

Ainsi, une délégation de huit personnes - 1 représentant (et traducteur) WWF, 1 représentant Ferus et 6 représentants de l'association «la Pastorale Pyrénéenne»² (technicien et éleveurs) ont pu faire un tour d'horizon assez complet et instructif sur la situation de cette région italienne, grâce à des échanges nombreux et approfondis. En effet, la présence massive d'éleveurs et d'une traductrice dans l'équipe française a permis d'établir de très bonnes relations avec nos interlocuteurs italiens, en permettant des discussions plus techniques, moins généralistes et moins « langue de bois » sur la réalité de leur quotidien face aux prédateurs.

Un quotidien pas si simple qui écorche un peu le modèle italien de cohabitation !



Nord des Apennins centraux, sauvages et boisés
Umbria

² Pastorale Pyrénéenne : ppsiege@pastoralepyreneenne.fr - dossier spécial Italie dans la « Lettre de la PP » de mars 09

LES VISITES

Du Sud vers le Nord de cette région centrale des Apennins, nous avons prospecté chronologiquement trois massifs géographiques distincts, chacun intégré à un parc naturel.

Le Parc National de Majella : au Nord-Est du fameux Parc Nat des Abruzzes. Fondé en 1995, ce Parc ci s'étend sur 75 000 hectares, il est situé dans la région administrative des Abruzzes.

Relief sédimentaire relativement « alpin » qu'on pourrait comparer à certains secteurs calcaires des Alpes du sud – Malgré une forte tradition rurale, l'orientation est clairement au tourisme de pleine nature. Une des densités de loups les plus importantes au monde. Visites sur des exploitations mixtes ovins/caprins autour du centre touristique de Caramanico Terzi – Visites organisées par un vétérinaire du Parc, chargé de la prédation. www.majambiente.it

Le Parc National du Gran Sasso : Le Parc couvre environ 150 000 hectares. C'est une des plus grandes zones protégées d'Italie, dans la partie la plus haute (Corno Grande 2915m) et escarpée des Apennins. Région relativement riche et développée proche de Rome et de l'Adriatique – Entre nature et culture, le parc est un acteur important dans la problématique qui nous intéresse – Visites d'exploitations mixtes ovin/bovins/caprins à partir de la station touristique d'Assergi, avec passage incontournable sur l'altiplano du Campo Imperatore.

Rencontres organisées par un vétérinaire du Parc en charge de la prédation, auprès des éleveurs locaux, des responsables du Parc et des agents de la « Forestale » (corps de police de la nature) www.gransassolagapark.it

Parc Naturel du Monte Cucco : Zone nord-est de l'Umbria, Province de Pérougia, 11000 ha, créée en 1995. Relief calcaire vallonné, collines en grande partie boisées suite à la déprise agricole – secteur encore assez rural, occupation humaine classiques de fond de vallée, un peu de tourisme lié aux activités de pleine nature. Peu de données précises sur le loup qui a fait son retour dans les années 80. Exploitations bovines visitées en piémont du Monte Cucco (1566 m), point culminant de cette partie interne des Apennins – Visites organisées par un agent de l'environnement de la Province de Pérougia.

www.parks.it/parco.monte.cucco/index



LE PASTORALISME LOCAL



L'élevage bovin est prépondérant
Gran Sasso

D'après les personnes rencontrées, l'élevage, particulièrement pour les ovins et caprins, est une activité globalement en déclin, tant à l'échelle des régions visitées qu'au niveau national

Les trois massifs sont frappés par la déprise agricole et l'exode rural, les effectifs d'animaux de rente sont en baisse constante depuis de nombreuses années. Une évolution de plusieurs millions d'animaux à quelques dizaines de milliers en moins de cinquante ans. Les conditions d'exercice sont difficiles, les revenus économiques faibles. L'élevage bovin reste le plus rentable, pour le lait comme pour la viande.

De nombreuses exploitations sont mixtes et mélangent ovins, bovins et caprins avec une production combinée de lait et de viande. Ainsi en montagne, le cheptel global se subdivise en plusieurs troupeaux selon la fonction et les besoins des animaux. Si le plus souvent vaches et chevaux sont laissés en liberté plus ou moins surveillée (troupeaux de 300 à 500 têtes et même plus parfois) chèvres et moutons sont gardés en permanence par des bergers en lots de 300 à 600 animaux en moyenne.

La période de pâturage court de mai à octobre, parfois plus pour des petits éleveurs locaux et selon le climat. Pour des raisons économiques, sanitaires, sociales ... les grands mouvements de transhumance hivernale vers les plaines, comme par exemple vers la région de Puglia, tendent à disparaître au profit d'un élevage sédentaire local qui pratique la transhumance verticale au fil des saisons. Cependant les pâturages d'altitude et/ou éloignés ne sont pas ou plus exploités, les troupeaux se cantonnent en fonds de vallées, aux premiers contreforts des versants ou aux sommets secondaires les plus accessibles. Les reliefs généralement assez doux permettent un accès motorisé à la plupart des pâturages. La traite peut donc se faire sur place et parfois même la fabrication des fromages.

Comme en France, l'élevage italien de montagne connaît une crise profonde dans un monde rural en mutation. Les éleveurs sont confrontés à la hausse des matières premières, des baux de location de pâturage, à la concurrence internationale (y compris française!) à la stagnation ou à la baisse des prix de vente, aux normes de tous poils, au partage du territoire avec d'autres activités, d'autres enjeux... Il leur faut composer avec les parcs, les réserves... Et plus que le loup, les bergers redoutent « i cinghiali » qui prolifèrent et font de très nombreux dégâts !

Les éleveurs rencontrés sont pessimistes sur l'avenir de leur profession, les organisations professionnelles semblent peu structurées et peu influentes. La politique agricole italienne n'accorde que peu d'importance à ce type d'élevage minoritaire et les aides de l'Etat sont bien moindres qu'en France. La politique et les actions hétérogènes des Provinces ne sont guère plus encourageantes.

Une des particularités locales (qu'on retrouve de nos jours, dans une moindre mesure versant italien des Alpes) est l'utilisation d'une main d'œuvre « bon marché » issue des pays de l'Est voisins (Albanie, Roumanie, Macédoine ...) Sans être pour autant « exploités » ces nombreux bergers et garçons de ferme à bas salaires permettent aux éleveurs de tenir le cap économiquement ... tout en diminuant de surcroît, la vulnérabilité des troupeaux face à la prédation.

LE LOUP SUR SES TERRES D'ORIGINES

Si « il lupo » est bien présent actuellement sur l'ensemble des sites visités, il n'en fût pas de même dans un passé pas si lointain où l'espèce (longuement chassée) avait quasiment disparu de ces régions, voire complètement disparu à l'échelle de sous-massifs ou bien d'une province complète comme pour celle de Péruçia-Monte Cucco.

Même si le temps d'absence ou quasi-absence, est plus court et les distances plus réduites, les Apennins, depuis le début des années 70, ont connu comme en France actuellement et pour les mêmes raisons, évidemment, un retour naturel et progressif du loup.

Aujourd'hui on peut observer par exemple dans la Majella une forte densité de l'espèce avec 12 meutes (environ 65 individus) sur 75000 ha. Sur des territoires fortement anthropisés.

Ce qui fait justement la particularité du loup italien, c'est sa capacité à vivre tout proche de l'homme moderne en passant le plus souvent inaperçu. Les populations locales ne semblent pas s'émouvoir de cette proximité, comme on peut à l'inverse, s'en « amuser » en France chaque hiver enneigé quand les animaux rejoignent les fonds de vallée et fond la Une des quotidiens locaux !

Dans ces contrées italiennes, le loup semble faire partie du décor, sans susciter ni passion ou haine particulière auprès du grand public, c'est juste « un bel animal et surtout très malin »



Village caractéristique
contreforts sud du Gd Sasso

Il y a beaucoup moins de difficultés à parler « tranquillement » du loup qu'en France, y compris avec les acteurs les plus concernés comme les éleveurs. Même s'ils sont loin d'accepter l'animal aussi bien qu'on voudrait nous le faire croire en France, il y a pourtant cette anecdote récente d'un loup blessé par un piège à sanglier et découvert par des bergers, réfugié dans leur étable, puis soigné et enfin relâché par les services du Parc du Gran Sasso que les bergers en question n'avaient pas hésité à prévenir, pour le sauver ... !

Le statut de l'espèce est bien consolidé à l'échelle des régions visitées. Si son suivi est assez « laxiste » hors des zones protégées, il est relativement bien organisé dans les parcs nationaux sans toutefois bénéficier de toute l'attention qu'on peut lui porter en France aujourd'hui.

Hormis les travaux importants réalisés par L. Boitani à partir des années 70, on s'aperçoit que dans ces aires protégées le « dossier loup » (suivi, moyen de protection, indemnités ...) ne s'est véritablement mis en place, structuré et enrichi du terrain, qu'à partir des années 90 !

Les scientifiques ont pu constater que dans l'utilisation de son territoire, les terrains boisés ont la préférence du loup, mais finalement l'espèce exploite tous les milieux, proportionnellement à leur représentativité dans un espace donné – les meilleurs milieux étant très souvent exploités par des loups en meutes solidement constituées, les jeunes en dispersion et les animaux rejetés du groupe étant relégués à des territoires moins favorables biologiquement et souvent plus anthropisés.

L'espèce a pleinement profité de la politique globale de restauration des écosystèmes des Apennins. Afin de fournir aux loups leurs proies « originelles » les espaces protégés ont massivement réintroduit des ongulés (chevreuils, cerfs et chamois dans une moindre mesure) qui avaient quasiment ou complètement disparus selon les massifs. Ces opérations ont été un succès et aujourd'hui ces animaux réoccupent pratiquement toutes leurs aires d'origines.

Malgré tout, il semble que la proie principale du loup soit le sanglier, qui en quelques décennies a enregistré une formidable expansion géographique et numérique, ce qui

entraîne par ailleurs de nombreux conflits avec les activités agricoles, bien plus tendus et coûteux que les interactions loup-élevage.

Si cette ressource alimentaire abondante est extrêmement favorable pour l'espèce, les campagnes de braconnage dont font l'objet les sangliers le sont beaucoup moins pour les loups qui sont régulièrement victimes des pièges à lacets, sans parler du dérangement causé par les battues massives organisées pour tenter de contrôler les populations « dai cinghiali »

L'Italie et son « Corpo Forestale dello Stato »³ ainsi que les chasseurs, étant débordés par la problématique, les institutions et plus particulièrement les espaces protégés tentent de mettre en place des plans de gestion des sangliers conciliant réduction et gestions des dommages qu'ils occasionnent, suivi, régulation et à la fois conservation de l'espèce et de son rôle « proie » pour le loup.

Le loup aujourd'hui bénéficie, directement ou indirectement d'une politique d'accompagnement plus ou moins élaborée (suivant les Régions et Provinces) la priorité étant finalement comme en France de réduire l'impact du prédateur sur les activités d'élevage et favoriser son acceptation par les populations concernées qui ont certes, une « accoutumance » plus marquée à l'animal, tout en restant cependant assez fermement opposés.

LOUP ET ELEVAGE

Un vaste sujet, bien sûr ! La présence du loup ne semble pas remise en cause par le monde pastoral, mais c'est incontestablement « una disgrazia »⁴ dont les bergers se passeraient bien et régulièrement, la goutte d'eau qui fait déborder le vase d'une profession, ici aussi, mal en point !

Avec le renforcement progressif des populations de loups ces dernières décennies, l'Etat, les Régions, les Parcs n'ont finalement mis en place que récemment (comme pour le suivi de l'espèce) une politique d'accompagnement de ce conflit loup-élevage. N'ayant pas une gestion centralisée forte, les disparités et inégalités régionales sont nombreuses dans le traitement du dossier, comme sur les procédures de constats, les taux et délais d'indemnisation, le financement des moyens de protection, la communication... Sans parler des abus, dérives et autres détournements des fonds alloués, par des intermédiaires administratifs ou professionnels peu... scrupuleux.

La prédation sur les animaux domestiques tourne toujours en dessous – voire bien en dessous, d'1% des cheptels exposés. Ovins et caprins sont les plus concernés, mais poulains et surtout veaux (de moins de 5-6 mois) font aussi partie des proies domestiques régulièrement visées. La période d'exposition à la prédation est longue pour ces troupeaux le plus souvent sédentaires, elle peut être annuelle sur certains sites.

Les procédures de constats sont généralement réalisés par la « Forestale » hors zones protégées et par les agents des parcs le cas échéant en zones protégées. Mais le plus souvent on retrouve aujourd'hui, un vétérinaire spécialisé à ce poste clé dans les zones Parc (et périphérie) ce qui permet une meilleure expertise des dommages. Cette évolution a permis de contrer une bonne partie des fraudes observées auparavant, tout en facilitant les procédures d'indemnisation des cas bien réels. Cela a aussi permis d'améliorer les connaissances sur les méthodes de prédation, la distinction de responsabilité chien ou loup, l'efficacité et le suivi des systèmes de protection et enfin d'apaiser certaines tensions en proposant dans la durée un interlocuteur technicien, fiable et de confiance.

Un de ces vétérinaires nous a parlé d'attaques régulières sur des veaux et poulains de moins de 5-6 mois soit jusqu'à 150 kg environ, avec souvent les animaux consommés vivants car

³ Equivalent d'un service qui rassemblerait ONCFS-ONF

⁴ « un grand malheur »

difficile vu leur gabarit et leur vélocité de les saisir directement à la gorge pour les mettre à mort. Les proies sont stoppées par les morsures répétées à l'arrière train jusqu'à rupture-déchirure des muscles moteurs ! Il observe régulièrement des chairs lacérées "des zébrures", ce sont en fait les coups de dents qui glissent sur la peau jusqu'à couper le cuir comme une lame !

L'étude de la variation de l'épaisseur de la peau sur les poulains et les veaux, confirme que la gorge est une zone où la peau est la plus épaisse chez ces animaux et cela expliquerait aussi pourquoi les loups n'ont pas la même méthode de prédation sur ces proies plus grosses.

Ce même technicien s'est penché sur la mise à mort des brebis par le loup qui recherche un maximum de résultat avec un minimum d'effort: il semblerait que la morsure à la gorge entraîne une augmentation brutale de la pression artérielle dans les carotides qui sont "pincées" par les crocs et stimule un nerf - "le nerf vague" (du système nerveux parasympathique qui ralentit le cœur) - qui provoquerait un collapsus avec au moins perte de connaissance immédiate de la brebis, sinon syncope ou infarctus! La brebis est ainsi stoppée net sans effort pour le loup (avec vidéo assez frappante à l'appui) On observe dans ce cas quasiment aucune lésion (perforation, hémorragie ...) au niveau de la gorge, du moins de l'extérieur.

Il se base ensuite sur cette analyse pour distinguer l'action d'un loup ou d'un chien, qui serait lui bien incapable d'une telle efficacité et précision. Ses objectifs et besoins n'étant pas les mêmes. Dans le même temps nombre de nos interlocuteurs ont mis l'accent sur le problème de prédation par les chiens errants qui semble assez récurrent. Les dommages liés aux chiens sont indemnisés par l'Etat, et ces animaux bénéficient d'une protection toute particulière du fait du poids important au niveau national d'associations de protection des animaux de compagnie !

Dernier point sur lequel il émet une théorie un peu alternative, le surplus-killing, qui ne serait pas dû à une surexcitation de l'animal en phase de chasse, mais plutôt une façon pour le prédateur de faire des réserves (?)



Sortie du troupeau : le « berger des Abruzzes » s'interpose – Gd Sasso

Pour introduire à présent les systèmes de protection, il faut signaler les deux niveaux qui caractérisent la vulnérabilité des troupeaux (qu'on retrouve en France aussi): d'importants dommages en cas de défaillance des protections nocturnes (pas de parc, lots non rentrés, faible effectif de chiens) Dans le cas contraire, la prédation se reporte le jour, sur des animaux isolés, en cas de mauvais temps ... et ne fait généralement que de faibles dégâts.

Globalement les éleveurs ovins-caprins rencontrés ne lésinent pas sur les moyens de protection, nombreux bergers, parcs, pistes, cabanes et surtout une quantité incroyable de chiens de protection !

Pilier du système de protection, la présence humaine est confortablement assurée : les bergers sont multiples (1 pour 300-400 animaux en moyenne) et assurent une présence permanente, dans des conditions parfois bien rustiques. Le recours à cette main-d'œuvre étrangère fait incontestablement la différence par rapport au système français. Outre l'aspect financier, les exploitants italiens sont satisfaits de ces hommes solides et travailleurs.

Les parcs de nuits sont incontournables. Pas de recette miracle dans leur constitution, ils sont très hétéroclites – filets, grillage, grille – hauteurs et état variés ... des tests sont en cours avec des filets de 1,8 m ou encore des grilles métalliques assez imposantes. Dans tous les cas l'objectif est de contenir le cheptel à proximité des lieux de vie des bergers (souvent des Algeco) en faciliter la surveillance par ces derniers et favoriser le travail des chiens.

Le chien est l'outil de protection par excellence, l'incontournable « berger des Abruzzes » omniprésent sur les pâturages des Apennins.

Concernant les effectifs de chiens, les bergers raisonnent souvent en ratio, allant d'un chien pour 30 à un chien pour 100 brebis ! Ce qui dans tous les cas représente un grand nombre de chiens sur l'exploitation à proximité plus ou moins immédiate des troupeaux. 15 à 25 chiens par exploitation ne sont pas rares, ils sont nourris avec du pain, du petit lait – les troupeaux étant généralement aussi laitiers – et des restes de viande. Certains bergers utilisent un peu des croquettes et les chiens chassent aussi pour leur compte ...

Concernant la qualité des chiens, il semble que tout simplement c'est le nombre qui fait la force ! Les anciens – surtout les mères – « apprennent » aux jeunes. L'intervention des bergers semble réduite et empirique, même s'ils attachent beaucoup d'importance et de valeur à leurs compagnons de travail.

La mortalité juvénile et les échecs dans l'apprentissage doivent être importants, mais le nombre conséquent d'individus permet de garder en permanence un effectif opérationnel suffisant.

Quelles que soient les situations, les chiens rencontrés apparaissent généralement stables (ni peureux, ni agressifs) d'une dissuasion efficace mais équilibrée.

L'association nombreux bergers-nombreux chiens semble très bien fonctionner. Les bergers sont d'ailleurs fiers de leurs chiens.

Même si des incidents nous ont été signalés, les interactions avec les autres usagers des pâturages semblent peu problématiques pour le moment. Cependant, le tourisme grandissant dans ces régions, les autorités surveillent de près le dossier !

Le contraste avec la situation française et son programme national chiens de protection très technique est saisissant et le modèle italien des Apennins clairement non transposable.

Dans ces régions « bergers des Abruzzes » rime encore nettement avec culture, tradition, élevage ancestral... ça a un côté rassurant, c'est payant en terme de prédation, mais le « patou français » doit continuer de forger sa propre voie !

Des tests ont été réalisés en introduisant des chiens de protection auprès des bovins, les infos qui nous ont été rapportés sont assez imprécises mais il semble que globalement cela n'a pas été très positif.

Sur le grand bétail (chevaux, vaches) ce sont les jeunes qui sont les plus vulnérables et la prédation est loin d'être anecdotique du fait de l'importance des troupeaux bovins (plusieurs centaines d'animaux) disséminés dans des territoires très variés (des fonds de vallées embroussaillés aux alpages les plus isolés) et des nombreux vèlages en liberté. La période critique est donc de la mise-bas au 5^e mois de l'animal. Suivant la race, l'expérience des mères, le nombre de veaux, le type de milieu, le troupeau peut assurer l'auto-protection des jeunes. Passé 10 veaux au pâturage, un éleveur préfère ramener les animaux à l'étable.

Mais la tendance actuelle est à la création de parc de vèlage et nurserie à proximité des bâtiments. Les jeunes, plus costauds sont ensuite lâchés si possible, sur des pâturages peu vulnérables à la prédation (proximité de l'exploitation, milieu ouvert)



Gilbert, expert « es-patous » s'en va tester sereinement ces fameux « Abruzzes »
Gd Sasso

LA PERCEPTION DES BERGERS

« Ah, lupi lupi lupi » nous répète en nous accueillant un berger tout en levant les yeux et les mains au ciel.

De prime abord, on peut dire que le loup « passe » mieux auprès des bergers italiens mais en y regardant bien on s'aperçoit rapidement que l'acceptation n'est pas si évidente !

Le signe du pistolet, du fusil, le couteau sous la gorge, les références au braconnage... les « vous en voulez quelques-uns » « la neige s'en va, le loup non » et autre « le loup, quel malheur » ont souvent servi de préambule à nos discussions sur l'animal ! Cela casse un peu le mythe d'une longue et sage tradition de cohabitation.

Le problème s'il est moins psychologiquement sensible qu'en France, reste néanmoins sur le plan technique assez délicat. On peut résumer la situation, par une remarque qu'on entend régulièrement chez nous aussi : « Quand il (le loup) veut attaquer, il attaque » Tout est dit !

Et dans ce contexte il est stupéfiant de voir comme le vécu, les analyses et réflexions des italiens se rapprochent – quasiment mot pour mot – du discours des éleveurs et bergers français confrontés eux aussi au loup. Les difficultés et contraintes rencontrées, le ressenti associé, sont identiques, des soucis les plus anecdotiques aux chamboulements les plus importants du système d'exploitation en passant par les tensions et jeux d'acteurs divers.

Pour faire face les bergers ici, ont une certaine « philosophie » (ou résignation ?) et une grande confiance en leurs dispositifs de protection qu'ils prônent sans retenue.

Finalement au fil des discussions il y a encore plus prédateur que le loup pour le berger italien : l'Europe et l'Etat, les chasseurs et leurs sangliers, les chiens errants, le tourisme, sont dans la ligne de mire ... et n'oublions pas les Parcs, accusés de tous les maux classiques, à commencer par la réintroduction du loup... of course !



Parc de protection « nurserie » pour
bovins Monte Cucco / Umbria

UN MODELE PAS SI EXEMPLAIRE !

Ce petit tour d'horizon appelle forcément la comparaison avec la situation française, d'autant que l'Italie fait partie des pays très régulièrement cités en exemple, avec l'Espagne, la Slovénie... pour promouvoir la coexistence prédateurs – pastoralisme en France. Mais sur place, on constate que la situation n'est pas si exemplaire et que les italiens rencontrent au fond les mêmes difficultés et blocages qu'en France.

Le pastoralisme connaît une crise importante, à fortiori les élevages de montagne. La situation semble encore plus critique qu'en France, avec des aides bien moindres de l'Etat, des disparités selon les régions, des syndicats inexistantes ... Le monde rural italien connaît aussi une profonde mutation qui exclu doucement les activités traditionnelles d'élevage.

Coté loup, en considérant le contexte global, « l'acceptation générale du loup », sa présence et la coexistence avec l'élevage semblent mieux établis ou acquis qu'en France, pour résumer, les Italiens n'en font pas un aussi gros « pataquès » que de notre côté des Alpes ! Il y a certainement un aspect culturel et traditionnel qui fait que ça passe mieux... même dans les zones où l'animal avait totalement disparu, car n'oublions pas que la majorité des éleveurs italiens redécouvrent aussi le loup !

Pour autant est-ce suffisant pour en faire un modèle de cohabitation ? Car « au pays du loup » malgré l'expérience supposée, les difficultés rencontrées sur le plan technique sont finalement très similaires aux nôtres, face à ce prédateur efficace et opportuniste, face à cette menace permanente pour les troupeaux.

Coût, mise en place et efficacité des moyens de protection, adaptation des systèmes d'élevage, constat de dommages, procédures d'indemnisations, politique d'accompagnement ... tous les sujets sont ici sensibles.



Au cœur du territoire de la meute
Gd Sasso

Mais, il y a certaines particularités marquantes dans ces régions qui permettent de surmonter la contrainte loup, comme la main d'œuvre étrangère pour fournir un grand nombre de bergers. Ou encore, la mixité des élevages qui donne un meilleur rendement économique, des animaux laitiers moins vulnérables ... et de la nourriture aux très nombreux chiens de protection. Les pâturages sont souvent de proximité, les zones éloignées, d'altitude ou escarpées sont délaissées et l'accès des prairies est facilité par de grands réseaux de pistes.

Enfin les effectifs totaux exposés à la prédation ont considérablement diminué ces dernières années, il ne reste au mieux que quelques dizaines de milliers

d'animaux par massif visité.

Ces paramètres favorisant, directement ou indirectement, la coexistence loup-élevages dans cette partie des Apennins marquent par ailleurs les limites d'une possible comparaison et transposition à la situation française.

S'il était légitime au retour du loup en France de puiser dans les techniques en cours à l'étranger et s'inspirer du savoir-faire des pays à loups, si l'Italie a pu servir un temps de modèle, on devrait pouvoir dire raisonnablement aujourd'hui que « l'élève français a dépassé le maître italien »

La gestion du dossier loup en France n'est certes pas un long fleuve tranquille, mais elle est maintenant mieux structurée, plus complète et plus efficace qu'en Italie. Dans ce pays, pas de plan national loup, peu ou pas de financements et suivi des moyens de protection, des

indemnités et primes moindres ou inexistantes, pas de tirs autorisés ... le suivi de l'espèce est moins pointu, moins coordonné, encore moins généralisé.

Bref, l'Italie – berceau des premiers loups qui sont venus semer la zizanie en France – fait, tout simplement, face au même conflit homme-nature que suscite la présence du loup partout où il partage son territoire avec les activités humaines. Les régions visitées ne semblent finalement pas bénéficier, aujourd'hui, de plus d'acquis que la France pour gérer cet enjeu moderne.

Bien sûr, cet état des lieux est fondé sur des témoignages qu'il faut forcément prendre avec un peu de recul, tant la part de subjectivité peut être grande sur un tel sujet de discussion. Mais le nombre de rencontres, la diversité des interlocuteurs, la qualité des échanges - grâce entre autre à notre traductrice et à la présence d'éleveurs au sein de notre groupe - le recoupement des infos récoltées, les nombreuses discussions « off » ... permettent d'en arriver assez objectivement au constat énoncé en sous-titre de cet article : il semblerait bien que le système italien ne soit plus un modèle de référence dans la gestion de la problématique loup-élevage, en tout cas pour le contexte français actuel.

Quant au titre lui-même de l'article : « Nella bocca del lupo... » il est inspiré d'une formule porte-bonheur que l'on s'adresse assez régulièrement dans ces régions et qui doit avoir spontanément pour réplique « ... che il lupo crepa »⁵ !!



Le troupeau à la chôme, sur fond d'Adriatique
Majella

J-Luc Borelli

FERUS: BP 114 -13718 Allauch cedex - 04 91 05 05 46

www.ferus.org / www.life-coex.net

⁵ « que le loup crève » !!